



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/CONF.173/1 23 septembre 1994 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES DE 1994 POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS AUX ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ler et 2 novembre 1994

> ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Note du Secrétariat

- 1. Au paragraphe 31 de l'annexe de sa résolution 32/197 du 20 décembre 1977, l'Assemblée générale a prié le Secrétariat, pour préparer la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, de fournir aux gouvernements les renseignements concernant les contributions antérieures et actuelles apportées aux divers programmes visés par cette conférence. Ces informations figurent dans le document A/CONF.173/2.
- 2. Des données statistiques détaillées sur les activités opérationnelles pour le développement durant l'année 1992, établies par le Département de la coordination des politiques et du développement durable, figurent dans un additif au rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution 47/199 de l'Assemblée générale (E/1994/64/Add.2).
